

# PHARE DE CORDOUAN

CANDIDAT PATRIMOINE MONDIAL

# CANDIDAT PATRIMOINE MONDIAL FRANCE



© Reflet du monde



## DOSSIER DE PRESSE



# SOMMAIRE

- 
1. Le phare en quelques chiffres p.4

---
  2. Cordouan, Cap sur l'UNESCO p.5

---
  3. Zoom sur le dossier p.8

---
  4. 400 ans d'histoire p.10

---
  5. Préserver Cordouan, un monument,  
un environnement et des hommes p.11

---
  6. Les acteurs du phare p.14

---
  7. L'accueil au large p.15

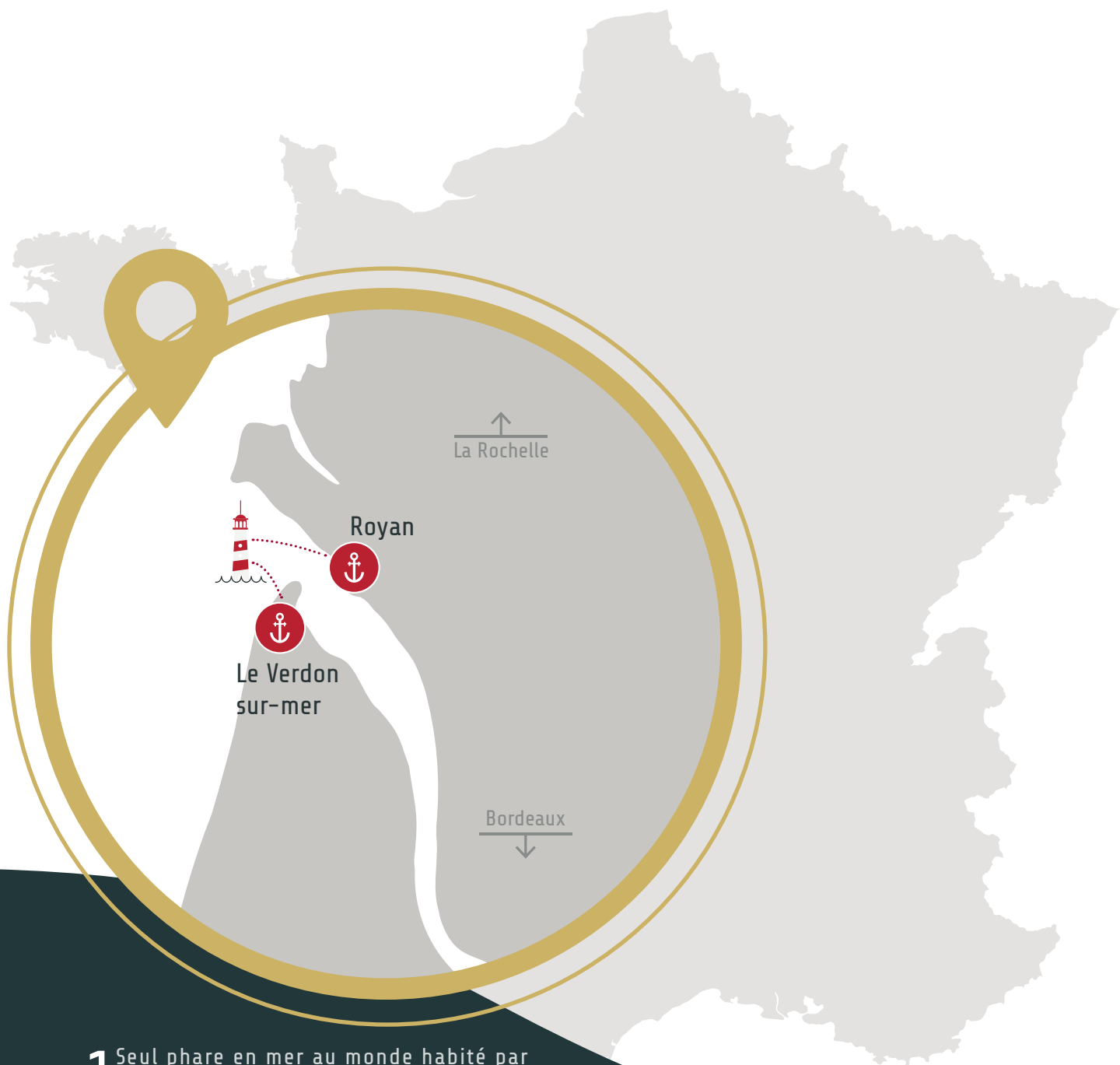
---
  8. Cordouan, phare de l'année 2019 p.16

---
  9. Programme de visite 18 juillet p.17


---
  10. Contacts p.18

---

# LE PHARE EN QUELQUES CHIFFRES



**1** Seul phare en mer au monde habité par des gardiens et ouvert au public

**4** Gardiens par équipe de deux 

**7** Mois d'ouverture aux visites (Avril-Octobre)

**23 000** visiteurs par an 

**67,50 m** de haut 

**250** watts de puissance pour l'ampoule 

**19 milles** nautique de portée 

**301** marches 

# CORDOUAN, CAP SUR L'UNESCO

Le phare de Cordouan est candidat pour une inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Lancée officiellement en 2016, cette candidature est le fruit d'un travail commun avec tous les acteurs du territoire dans une vision pérenne, respectueuse et ambitieuse du monument et de son environnement.

## 1. L'ORIGINE DE LA DÉMARCHE

En 2002, l'association des phares de Cordouan et de Grave initie les démarches afin d'inscrire le phare de Cordouan sur la **liste indicative** nationale des biens du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. En 2016, l'Etat (la DRAC Nouvelle-Aquitaine), en lien avec les collectivités et associations partenaires lance **officiellement la candidature**. Cette candidature émane de la volonté forte de partager la valeur symbolique, historique et architecturale de ce « monument-phare », pour le préserver, le gérer efficacement et durablement, et nouer des partenariats avec d'autres sites dans le monde.

## 2. UNE IMPLICATION À TOUS LES NIVEAUX

L'état (la DIRM Sud-Atlantique), propriétaire du phare, souhaite valoriser son patrimoine, le faire connaître plus largement et en faire l'un des vecteurs du développement du territoire. La DRAC, maître d'ouvrage du projet de candidature, choisit **Grahal**, un bureau d'études qui a porté avec succès la candidature de la ville de Bordeaux et de la jurade de Saint-Émilion, pour rédiger le dossier. Le **SMIDDEST** et les **collectivités territoriales** portent la candidature et conçoivent un plan de gestion à moyen et long terme. C'est finalement tout un réseau territorial, citoyen et politique qui s'est fédéré autour de la candidature du phare de Cordouan.

### LE PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ C'EST



1092 biens dans le monde



44 biens français



© Asea Photos

## 3. LA FRANCE CHOISIT CORDOUAN

La France ne peut présenter qu'un bien par an au comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. En janvier 2019, le Président de la République propose le phare de Cordouan. La **sélection nationale est définitivement acquise**. La sélection internationale commence avec les experts de l'UNESCO.

## 4. CE QU'IL RESTE À ACCOMPLIR

Le dossier est désormais entre les mains du Comité du Patrimoine Mondial. Les experts internationaux de l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) examinent la candidature et il s'écoulera alors **environ 18 mois** avant une possible inscription. L'annonce devant intervenir en juin 2020.

## 5. UNE FORTE MOBILISATION CITOYENNE ET TERRITORIALE

L'attachement du territoire pour le phare de Cordouan est fort. De nombreux soutiens se sont formalisés en parallèle de la rédaction du dossier.

### L'UNION SACRÉE DES COLLECTIVITÉS

La Région Nouvelle-Aquitaine et les Départements de la Charente-Maritime et de la Gironde sont fortement impliqués dans la gestion quotidienne du site et la conservation du monument. Cette union des collectivités est plus que jamais au cœur du projet de candidature. Des courriers de soutien émanant des élus locaux ont été adressés directement au Président de la République.



### L'ADHÉSION DES ASSOCIATIONS

Le monde maritime s'est largement mobilisé pour la candidature : l'association internationale de la signalisation maritime (AISM), l'association des phares de France, l'association des phares de Cordouan et de Grave, etc. L'inscription d'un phare à l'UNESCO est nécessaire pour porter la voix de l'ensemble des phares qui mérite d'être préservé et reconnu comme un patrimoine majeur.

### L'ENGAGEMENT DES PLUS JEUNES

Plusieurs établissements scolaires ont pris l'initiative d'envoyer au Président de la République des témoignages de leur attachement pour Cordouan : l'école élémentaire de La Clairière de Royan (une trentaine de dessins), le collège de Saint-Aubin-de-Médoc (7 courriers et plusieurs illustrations); le lycée maritime et aquacole de La Rochelle (une pétition signée par 121 élèves et enseignants).



### LE COMITÉ DE SOUTIEN ET LE HASHTAG #UNESCOCORDOUAN

Un comité de soutien en ligne a été créé. On compte aujourd'hui près de 10 000 signatures. Des messages, photos et vidéos sont également postés régulièrement sur les réseaux sociaux avec le hashtag #UNESCOCORDOUAN.

## 6. LE CALENDRIER



**Juin - Juillet 2020 :** Possible inscription au Patrimoine Mondial de l'humanité.

**Janvier 2019 - Juin 2020 :** Instruction du dossier par le Comité du Patrimoine Mondial et les experts ICOMOS.

**Janvier 2019 :** Dépôt du dossier de candidature UNESCO. La France porte officiellement la candidature de Cordouan.

**Octobre 2018 :** Validation du plan de gestion.

**Avril 2018 :** Validation du périmètre.

**Janvier 2017 :** Validation du dossier pour la Valeur universelle exceptionnelle.

**2016 :** Lancement officiel du dossier de candidature.

Pour rejoindre le comité de soutien :  
[www.phare-de-cordouan.fr/candidature-unesco.html](http://www.phare-de-cordouan.fr/candidature-unesco.html)





# ZOOM SUR LE DOSSIER

En France, avant de présenter un dossier à l'UNESCO, un candidat doit valider plusieurs étapes. Le site présenté doit tout d'abord être inscrit sur la liste indicative des biens français qui détermine l'objet de la candidature et sa recevabilité. Une fois inscrit sur la liste indicative la démarche de candidature peut véritablement commencer. Le Comité National des Biens Français pour le Patrimoine Mondial (CNBFPM) rend un avis sur toutes les candidatures françaises, aux différentes étapes de l'élaboration du dossier.

Il existe 3 étapes au niveau national :

- la démonstration de la valeur universelle exceptionnelle
- la définition du périmètre et de la zone tampon
- le plan de gestion

Une fois le dossier complet validé, il est transmis au Président de la République. C'est lui qui décide seul du dépôt du dossier ou non auprès des instances internationales de l'UNESCO.

## I. LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE (VUE)

Point clé de toute candidature, il faut justifier de la valeur universelle exceptionnelle. Deux critères UNESCO ont été retenus pour le phare de Cordouan :

- c'est un **chef-d'œuvre du génie créateur humain**
- c'est un **symbole des grandes phases de l'histoire des phares dans le monde**

Cette première partie du dossier a été présentée à Paris en juin 2016, puis complétée en janvier 2017. Le Comité National des Biens Français pour le Patrimoine Mondial (CNBFPM) a émis un avis favorable, validant ainsi la première étape.

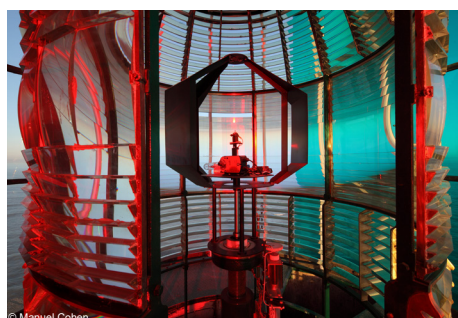
### CHEF D'OEUVRE DU GÉNIE CRÉATEUR HUMAIN

Le phare de Cordouan est un véritable chef-d'œuvre d'architecture construit en pleine mer. Il a été pensé à la fois comme un ouvrage de signalisation maritime et comme un monument digne des anciennes Merveilles du Monde.



### SYMBOLE DES GRANDES PHASES DE L'HISTOIRE DES PHARES

Du mythique phare d'Alexandrie aux innovations techniques et technologiques les plus pointues, Cordouan est le phare de toutes les époques.





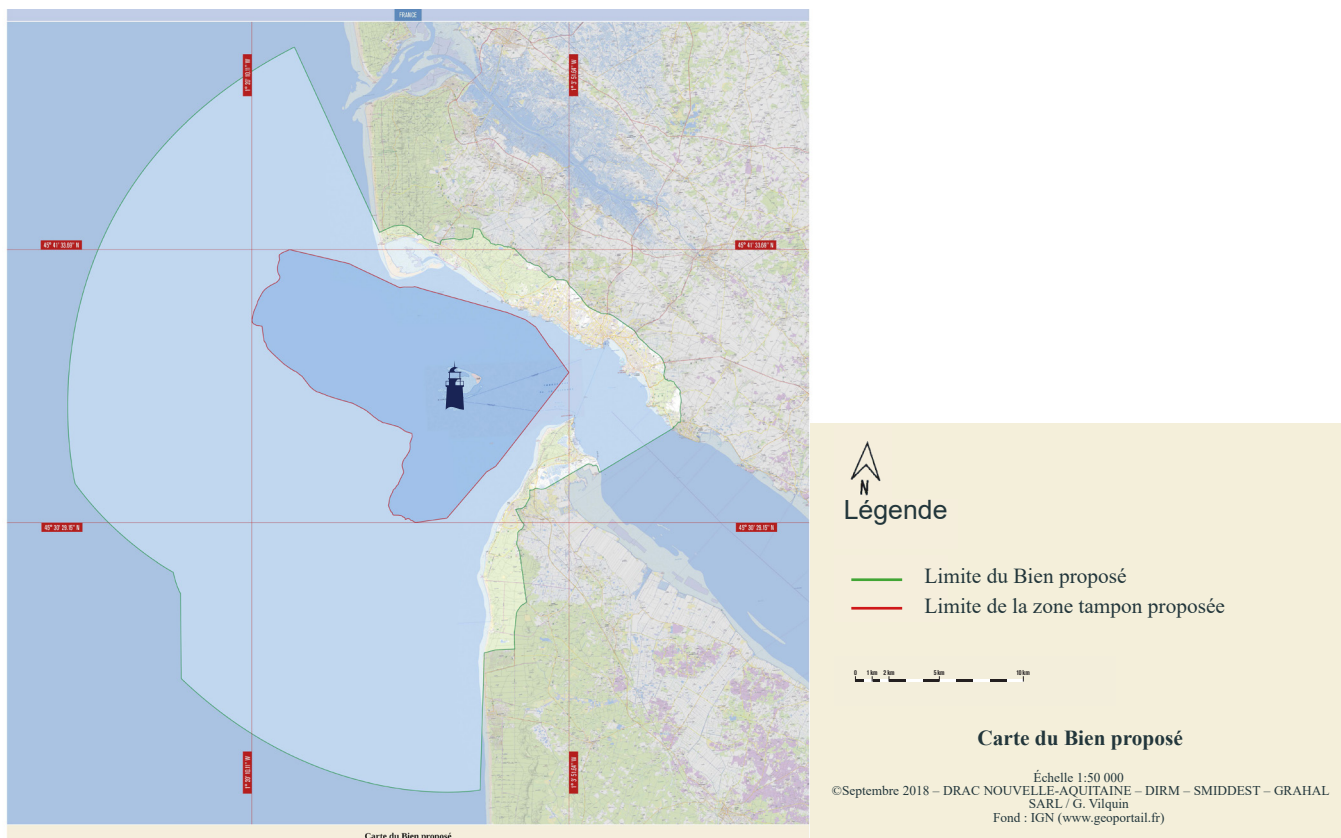
## II. LE PÉRIMÈTRE DU BIEN ET DE LA ZONE TAMPON

Cette deuxième étape a été validée lors de la présentation devant le Comité National des Biens Français pour le Patrimoine Mondial (CNBFPM) en avril 2018.

Le périmètre du bien intègre le phare lui-même, le plateau rocheux, les bancs de sable et les passes de navigation de l'entrée de l'Estuaire.

La zone tampon, zone de vigilance autour du bien, s'étend jusqu'aux rives de l'embouchure de l'Estuaire :

- Rive droite, de la pointe de la Coubre à la plage des Nonnes.
- Rive gauche, de l'avant-port du Verdon à la plage du Gurp.
- En mer, elle s'arrête lorsque le faisceau rencontre la limite des eaux territoriales.



## III. LE PLAN DE GESTION

Il s'agit de l'ensemble des mesures de gestion et des actions à long terme qui contribuent à préserver le bien. Le SMIDDEST a réuni tous les acteurs locaux et partenaires pour définir un plan de gestion en 6 objectifs stratégiques :

- Objectif 1 : Amélioration de la connaissance scientifique et technique sur le patrimoine culturel, architectural et naturel du Bien
- Objectif 2 : Maintien de l'intégrité et de l'authenticité du Bien
- Objectif 3 : Appropriation par tous de la VUE du Bien et des enjeux qui y sont liés
- Objectif 4 : Maîtrise et qualification du développement touristique
- Objectif 5 : Développement de la coopération internationale et nationale
- Objectif 6 : Mise en œuvre d'une gouvernance appropriée à la gestion efficiente du Bien

Le plan de gestion a été présenté le 23 octobre dernier :

Le Comité a, par ailleurs considéré que le dossier était finalisé et a donné pour avis que la candidature du phare de Cordouan à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial soit déposée par la France au Centre du patrimoine mondial afin qu'elle soit examinée par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, en vue de son inscription, en juin/juillet 2020.

*extrait du rapport adopté par le CFPM  
séance du 23 octobre 2018*

# 400 ANS D'HISTOIRE

2019

Le Phare est proposé par l'Etat français à l'UNESCO

2016

Lancement de la candidature officielle à l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

2013

Une campagne de travaux de restauration de très grande ampleur débute. Elle se terminera en 2021.

1948

Première installation sur place de groupes électrogènes pour la production d'électricité.

1862

Le phare de Cordouan est classé monument historique, la même année que Notre Dame de Paris.

1823

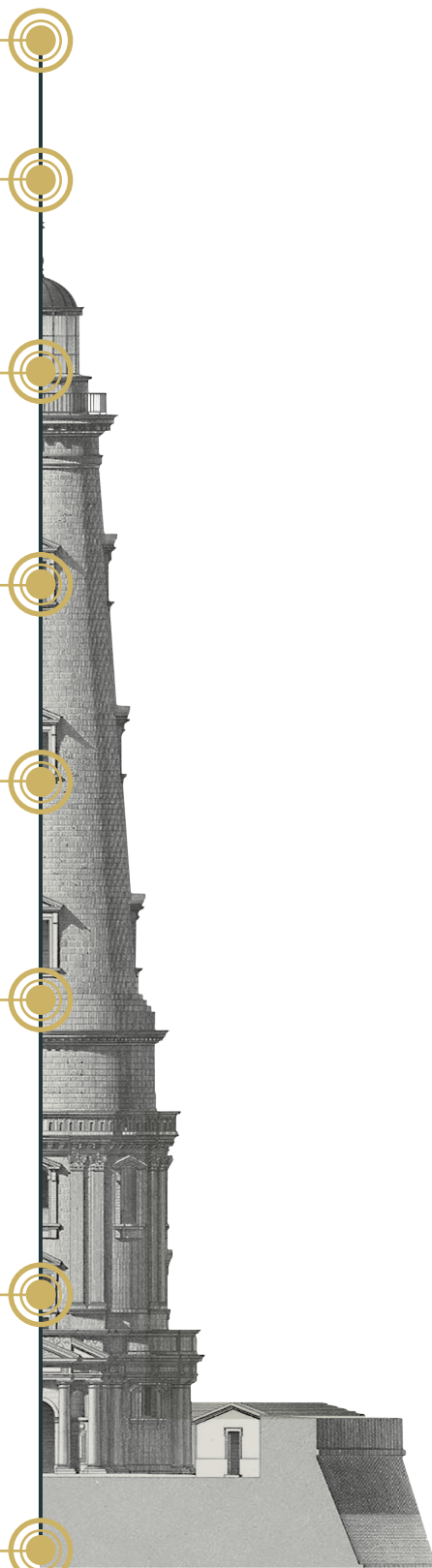
Augustin Fresnel installe pour la première fois sa lentille à échelons au phare de Cordouan. Sa lumière porte à 36 kilomètres. Cette lentille équipe aujourd'hui la plupart des phares dans le monde.

1790

Joseph Teulère le surélève. Le phare atteint 67,50m, sa hauteur actuelle. Ce rehaussement et l'escalier de pierre sont une prouesse technique.

1611

Premier allumage du phare. Construit par Louis de Foix, sur la demande des rois de France, il fait alors 37 mètres de haut, et abrite un appartement royal et une chapelle.



# PRÉSERVER CORDOUAN, UN MONUMENT, UN ENVIRONNEMENT ET DES HOMMES

## 1. LES GARDIENS, L'ATTENTION AU QUOTIDIEN

Le phare de Cordouan est un exemple unique de la succession ininterrompue, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, de générations de gardiens ayant assuré son fonctionnement.

Cette présence humaine, jour et nuit, 365 jours par an, est indispensable pour préserver le monument, l'entretenir quotidiennement, éviter le pillage et le vandalisme. Ils participent à la gestion environnementale du plateau rocheux et assurent l'accueil des visiteurs. Quatre gardiens, agents du SMIDDEST, se relaient, deux par deux, et restent une semaine ou une quinzaine, selon les périodes. La relève se déroule le vendredi aux heures dictées par la marée, au départ du Verdon-sur-Mer, à bord du navire de l'armement des Phares et Balises.



© Quentin Salnier

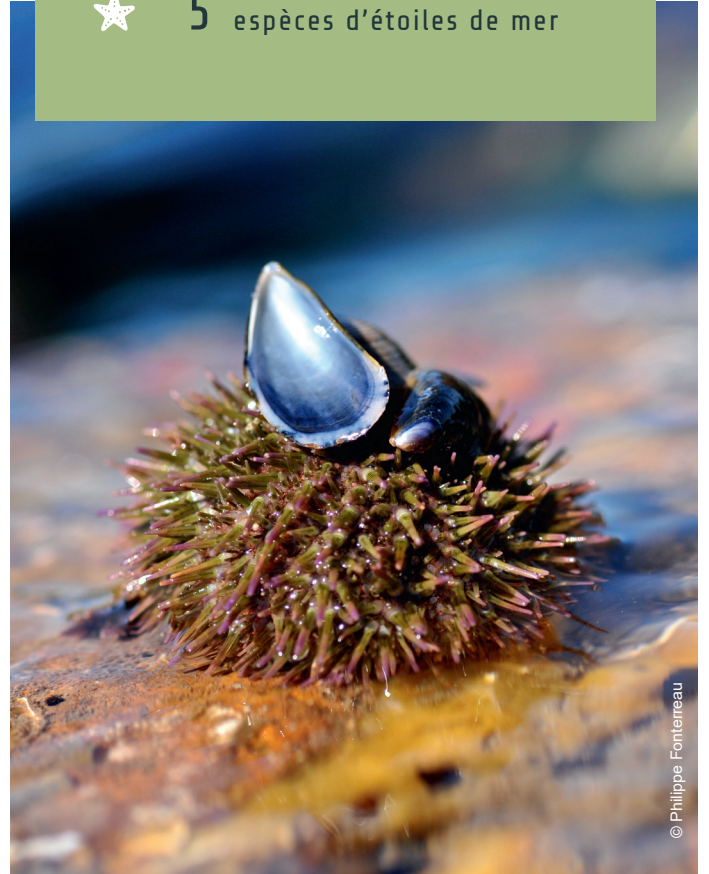
## 2. LA PRÉSERVATION ET LA GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

Peu de visiteurs de Cordouan imaginent la richesse de son plateau rocheux qui se dévoile à marée basse autour du phare. Paradis des amoureux de la biodiversité, il présente une diversité étonnante, mise à jour par plusieurs inventaires (2005, 2008, 2010). Bien encadrée par les gardiens, la pêche à pied ne présente pas de risque majeur pour l'environnement de Cordouan. Par contre l'estran rocheux subit l'assaut des bancs de sable modifiant ainsi le paysage.



### L'ESTRAN EN CHIFFRES

	225 espèces animales
	71 espèces d'algues
	32 espèces de crustacés
	17 espèces d'anémones
	5 espèces d'étoiles de mer



### 3. UNE GRANDE CAMPAGNE DE TRAVAUX DE RESTAURATION

Vieux de 400 ans, offert à la houle et aux embruns salés, le phare souffre. Les formes des sculptures et ornements disparaissent, les joints des pierres s'effritent. Cordouan nécessite un entretien régulier pour conserver sa prestance et son intégrité.

À l'heure d'une candidature UNESCO, ces grands travaux marquent la volonté de tous les acteurs associés au phare de conserver au mieux le monument pour transmettre aux générations futures les valeurs architecturales, techniques et humaines qu'il incarne.

#### LE CALENDRIER



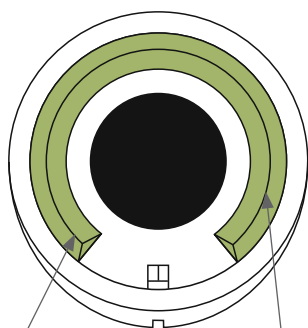
**2013-2015 :** Etanchéification de la toiture du bâtiment annulaire et restauration des boiseries de l'appartement de l'ingénieur.



**2015-2019 :** Restauration extérieure de la partie basse du fût Renaissance, du peyrat, de la porte à marée et de l'ossature de la lanterne.

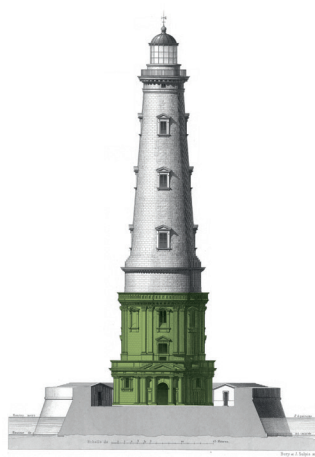


**2019-2021 :** Restauration de l'intérieur du fût, c'est à dire la chapelle, le vestibule, les appartements du roi.

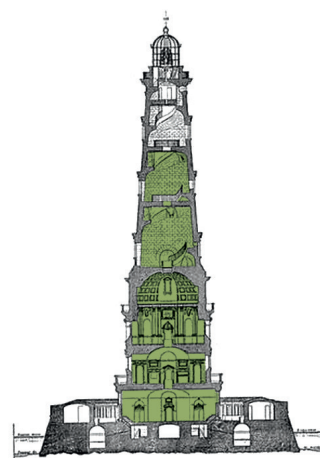


Appartement de l'ingénieur

Bâtiment annulaire



PHARE DE CORDOUAN

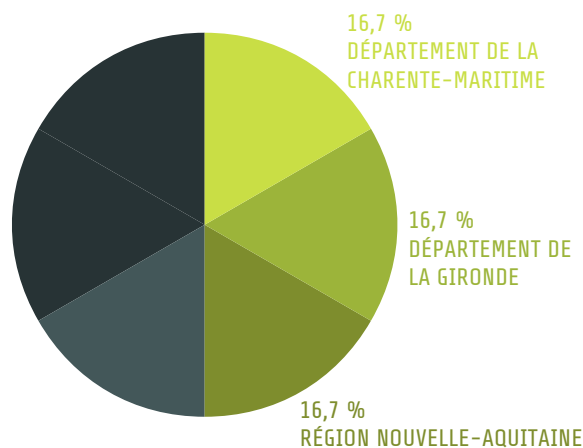


© Alban Gilbert

#### FINANCEMENT

Montant global  
6 000 000 €

50 %  
ÉTAT \*



\* 33,3 % MINISTÈRE DE LA CULTURE  
16,7 % MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

# LES ACTEURS DU PHARE



## L'ÉTAT

L'Etat, propriétaire, veille au bon fonctionnement du phare sous l'égide de la **Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique** (Ministère de la Transition écologique et solidaire) et assure la conservation et la pérennité du monument, en lien avec la **Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine** (Ministère de la Culture).

## LE SMIDDEST

Le **SMIDDEST, Syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde**, gestionnaire du phare depuis 2010, assure le gardiennage du monument, l'accueil des visiteurs, met en place le plan de gestion et de valorisation du site.

## LES DÉPARTEMENTS ET LA RÉGION

Les **Départements de la Gironde, de la Charente-Maritime et la Région Nouvelle-Aquitaine**, apportent leur contribution financière à la gestion quotidienne du monument et au programme de travaux.



## L'ASSOCIATION DES PHARES DE CORDOUAN ET DE GRAVE

Depuis sa création en 1981, l'association des phares de Cordouan et de Grave a tout mis en œuvre pour maintenir l'activité du phare. À cette époque, le phare se dégrade et l'Etat envisage de le vendre. La campagne médiatique de l'association permet d'engager une première période de travaux en 1982 et d'ouvrir le musée du Phare en 1983. Aujourd'hui, l'association toujours présidée par Jean-Marie Calbet, rassemble plus de 500 adhérents en France et dans le monde. Elle participe au rayonnement et à la promotion de Cordouan. Elle est partie prenante de la campagne UNESCO.



# L'ACCUEIL AU LARGE

Bien avant l'apparition du tourisme, les marins faisaient le détour pour voir cet incroyable monument. Longtemps réservé à une élite, l'accès à Cordouan se démocratise au 19<sup>e</sup> siècle, avec l'âge d'or de Royan. Tombé en désuétude après la seconde Guerre Mondiale, les visites reprennent activement dans les années 80. À partir de 2010, le SMIDDEST coordonne et structure l'offre de transports et l'accueil sur place.

## 🏰 DES VISITEURS D'AVRIL À OCTOBRE

Chaque année, d'avril à octobre, 23 000 visiteurs accostent à Cordouan, avec un pic saisonnier en juillet-août. Année après année, tout est fait pour faciliter l'accueil, les transports et enrichir la visite sur place.

## 🏰 UN ACCÈS RÉGLEMENTÉ

Visiter le phare de Cordouan se fait à marée basse. S'y rendre exige de prendre en compte les horaires des marées. Ces dernières conditionnent la durée de la visite. Sur le site, des contraintes réglementaires limitent le nombre de visiteurs journaliers et le nombre de personnes admises à monter dans le fût. Cela demande une coordination et une régulation des flux de touristes.

## 🏰 DES DÉPARTS DEPUIS LES DEUX RIVES

Les deux compagnies de transporteurs se répartissent entre Royan, rive droite, et le Verdon-sur-mer, sur la rive médocaine. Elles sont nouvellement équipées d'une navette amphibie pour rouler sur les bancs de sable et approcher au plus près les touristes du phare.

## COMMENT Y ALLER ?



### DU PORT DE ROYAN

Croisières La Sirène (143 passagers)

06 81 84 47 80

[www.croisierelasirene.com](http://www.croisierelasirene.com)



### DE PORT MÉDOC, VERDON-SUR-MER

Vedettes La Bohème (80 ou 99 passagers)

05 56 09 62 93

[www.vedettelaboheme.com](http://www.vedettelaboheme.com)

«Nous avons commencé les visites au phare en 1988. L'activité a démarré tout petit, on était les seuls à faire ça depuis le Verdon. Il a fallu apprendre au fur et à mesure : les accès ne sont pas évidents, les bancs de sable bougent tous les ans. On est monté en puissance petit à petit, on a changé de bateau. Nous sommes très fiers que ça ait pris cette ampleur parce que Cordouan c'est une chose unique, un petit château posé en pleine mer. Je n'ai pas souvenir d'avoir visité un phare aussi beau.»

*Christine Grass,*  
**fondatrice de la Bohème**



© Reflet du monde

# CORDOUAN, PHARE DE L'ANNÉE 2019

L' Association internationale de signalisation maritime (AISM) a lancé cette année, le 1er juillet, la première édition de la journée mondiale des aides à la navigation.

L'Espagne, a organisé un séminaire international à Palma de Mallorca, en présence du secrétaire général de l'AISM. De nombreux pays étaient présents, dont la France, et ont organisé, au même moment, des manifestations (Danemark, Uruguay, Argentine, Japon, Corée, Brésil, Portugal...).

Pour marquer cette première journée mondiale des aides à la navigation, l'AISM a décidé qu'un phare du monde serait désigné « **Phare de l'année** ».

Le Phare de Cordouan a eu l'honneur d'être désigné « Phare de l'année 2019 ».

Après une présentation de Cordouan lors du séminaire de Palma de Mallorca, le secrétaire général de l'AISM a remis au représentant français (Ministère de la transition écologique et solidaire, Direction des affaires maritimes), en présence du représentant du SMIDDEST, ce prix réalisé par un artiste Coréen.

Ce prix, marquant une première reconnaissance internationale de la valeur universelle de Cordouan, sera officiellement déposé au Phare de Cordouan le 18 juillet 2019 par Madame la Préfète de la région Nouvelle Aquitaine, Préfète de la Gironde et Madame la Présidente du SMIDDEST, en présence des élus du territoire.

## LE PRIX EN QUELQUES MOTS :

« La plaque a la forme d'un chandelier en bronze exprimant la lumière d'un feu.

La proéminence située sur la partie supérieure symbolise un phare se trouvant à distance en mer. Les quatre points cardinaux gravés autour du phare indiquent la route à suivre. Le panneau en bois sculpté avec ce magnifique mémorial sur la lentille de Fresnel est constitué d'un bois centenaire dont les stries évoquent les vagues et le vent du large ainsi que le temps qui passe.

J'ai également souhaité mettre en avant les avancées technologiques par la gravure, au dos du panneau, de la lentille de Fresnel en place au phare de Cordouan en 2019, héritière de la lentille ayant servi au test en 1823.

En tant qu'architecte, je suis attaché aux phares, à l'histoire, l'architecture et la vie. La plaque en bronze a été réalisée par Awon Studio.»

**Park Min-cheol - Architecte**



## QU'EST CE QUE L'AISM ?

L'Association internationale de signalisation maritime (AISM), souvent plus connue sous son sigle anglais IALA (International Association of Marine Aids to Navigation and Lighthouse Authorities), est une association internationale sans but lucratif créée en 1957 par une vingtaine de pays, dont la France, pour homogénéiser et améliorer la qualité du balisage et répondre aux attentes des usagers des aides à la navigation.

Cette association, dont le siège est en France à Saint-Germain-en-Laye est ouverte aux organisations concernées par la signalisation maritime, ainsi qu'aux institutions scientifiques et aux fabricants de matériel. Elle compte environ 250 membres dont 87 services nationaux (dont la Direction des Affaires Maritimes française qui pilote les services des Phares et balises) et autant d'industriels.

Cette Association, en passe de devenir une Organisation Non Gouvernementale à l'instar de l'Organisation Maritime Internationale, est à l'origine de la normalisation internationale du système de balisage maritime imposé aux Etats ayant ratifié la convention SOLAS.



# PROGRAMME DE VISITE DU 18 JUILLET 2019

## OBJECTIFS DE LA VISITE :

- 🏰 Visite par Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde
- 🏰 Temps fort de rassemblement avec les Élus des deux rives pour soutenir l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité du Phare de Cordouan
- 🏰 Partage du projet de territoire autour du Phare de Cordouan
- 🏰 Présentation du prix décerné par l'AIMS pour la désignation de Cordouan comme « Phare de l'année 2019 » lors des journées internationales des aides à la navigation

## DÉROULÉ DE LA JOURNÉE :

**08h45** : Rendez-vous à l'embarcadère du navire La Bohême à Port-Médoc au Verdon-sur-Mer

*Accueil réalisé par le SMIDDEST et les services de l'ETAT*

Un départ est organisé du port de Royan comme suit :

**08h05** : Départ du bac reliant Royan au Verdon-sur-Mer

**08h30** : Arrivée à Port-Bloc au Verdon-sur-Mer et récupération de la navette reliant port-Bloc à Port-Médoc

**09h00** : Départ du navire La Bohême II

**10h15 – 10h45** : Visite du phare de Cordouan réalisée par les gardiens du phare (SMIDDEST)

*Le phare est situé en pleine mer sur un plateau rocheux entouré de bancs de sable qui se découvrent à marée basse. Son accès se fait uniquement par bateau. Il est donc impératif d'être équipé de chaussures et de vêtements adaptés.*

**10h45 - 11h15** : Temps de prise de parole par l'Etat et par le SMIDDEST et présentation du prix décerné par l'Association Internationale de la Signalisation Maritime (AIMS) pour la désignation de Cordouan comme « Phare de l'année 2019 »

**11h20** : Photo officielle sur le plateau rocheux

**11h45** : Départ du navire La Bohême II pour un retour à Port-Médoc

**12h45** : Arrivée à Port-Médoc au Verdon-sur-Mer et récupération de la navette reliant Port-Médoc à Port-Bloc

**à partir de 12h45** : Buffet convivial et visite du centre de lutte contre les pollutions marines accidentelles (centre POLMAR) du Verdon-sur-Mer, réalisée par les équipes de la Direction Interrégionale de la Mer (DIRM) Sud Atlantique

Pour le retour au port de Royan :

**14 h 05 ou 14h 55** : Départ du bac reliant Le Verdon-sur-Mer et Royan



# CONTACTS

## Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde

12, rue Saint-Simon - 33390 BLAYE

05 57 42 28 76

Contact presse :

Guillaume Brivio – 06 42 88 12 64 – [presse@smiddest.fr](mailto:presse@smiddest.fr)

## Sites ressources

[www.phare-de-cordouan.fr](http://www.phare-de-cordouan.fr)

[www.smiddest.fr](http://www.smiddest.fr)

[www.asso-cordouan.fr](http://www.asso-cordouan.fr)

## Réseaux sociaux

Facebook : «PhareDeCordouan»

Facebook : «GardiensCordouan»

Instagram : «pharedecordouan»

## Et pour suivre l'actualité de la candidature :

[www.phare-de-cordouan.fr/newsletter-phare-de-cordouan.html](http://www.phare-de-cordouan.fr/newsletter-phare-de-cordouan.html)

# #UNESCOCORDOUAN



PHARE DE  
**CORDOUAN**  
CANDIDAT UNESCO